



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 11549

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de lui préciser les perspectives d'ouverture, au Parlement, d'un débat sur le statut de l'étudiant, comme l'avait annoncé le Premier ministre le lundi 17 novembre 1997, en complément du lancement d'un nouveau plan de développement des universités.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a engagé une discussion très large avec l'ensemble des acteurs intéressés sur les questions relatives aux études et aux conditions de vie des étudiants. Le plan social étudiant constitue l'un des éléments essentiels de cette consultation, à laquelle tous les intervenants participent comme partenaires responsables. Devant l'importance de la question des aides aux étudiants, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie entend associer prochainement le Parlement à la discussion du plan social.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11549

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1430

Réponse publiée le : 11 mai 1998, page 2671